

Elections au Conseil Académique de la Vie Lycéenne 2024-2026

-- Déclaration / Billet de Candidature --
(Billet à remplir et signer par chacun des candidats titulaires et suppléants)

COLLEGE ELECTORAL	
LGT (LG, LT, LGT, LPO)	<input type="text"/>
LP	<input type="text"/>
EREA	<input type="text"/>

CIRCONSCRIPTION N° : _____

OBLIGATOIRE	TITULAIRE GARÇON	TITULAIRE FILLE	OBLIGATOIRE
	Nom :	Nom :	
	Prénom :	Prénom :	
	Date de naissance :	Date de naissance :	
Classe :	Signature	Classe :	Signature
Etablissement :		Etablissement :	
PREMIER SUPPELANT GARÇON		PREMIERE SUPPLEANTE FILLE	
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :
Classe :	Signature	Classe :	Signature
Etablissement :		Etablissement :	
FACULTATIF	DEUXIEME SUPPELANT GARÇON	DEUXIEME SUPPLEANTE FILLE	FACULTATIF
	Nom :	Nom :	
	Prénom :	Prénom :	
	Date de naissance :	Date de naissance :	
Classe :	Signature	Classe :	Signature
Etablissement :		Etablissement :	

Une seule profession de foi par billet de candidature

Un élève ne peut candidater qu'une seule fois

Un élève de seconde par billet de candidature obligatoire (Le non-respect de cette clause n'est pas bloquant dans l'application CVL-CAVL)

Documents à joindre au billet de candidature :

Profession de foi écrite ou vidéo

Autorisation de diffusion d'image signée par le candidat majeur ou par le responsable légal du candidat mineur.

La candidature devra être saisie sur l'application « Conseil des délégués pour la vie lycéenne-CVC/CAVL » depuis le portail ARENA, mais attention, cela ne valide pas la déclaration de candidature. Cela permet de vérifier la validation de la candidature, ou de déposer une candidature si elle incomplète et trouver/rechercher les candidats isolés de la circonscription.

La déclaration de candidature ci-dessus devra être signée et envoyée exclusivement par mail à davlc@ac-paris.fr, **au plus tard le jeudi 7 novembre 2024.**

Le rectorat adressera par courriel aux chefs d'établissement concernés les accusés de réception de candidature en vue de leur transmission aux intéressés.